Factsheet 2025

ADHÉRENTS

Chiffres clés

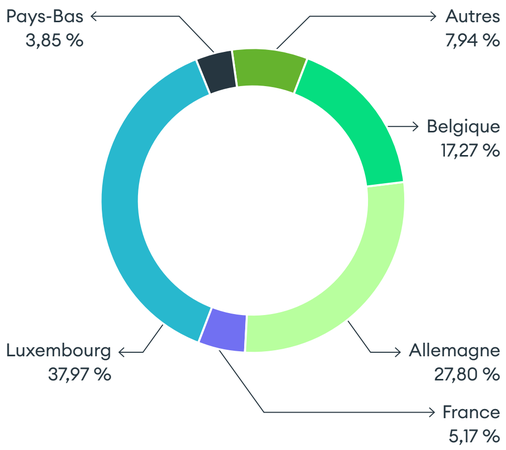
1 662
adhérents[1]

69 660
tonnes d'emballages ménagers déclarés

41 540
tonnes d'emballages non-ménagers déclarés

13,01
millions d'euros de contributions

Répartition géographique des adhérents



Tarifs Point Vert

Les tarifs du Point Vert sont calculés en fonction des coûts de collecte et de tri, et des recettes liées à la vente des matériaux d'emballages collectés.

Ces tarifs sont communiqués chaque année aux adhérents et peuvent également être consultés sur notre site internet **www.valorlux.lu.**

Évolution des tarifs Point Vert en euro/kilogramme HTVA

TARIFS EMBALLAGES MÉNAGERS : DÉCLARATION DÉTAILLÉE		2025	2026
PV00	Réutilisable	0,0000	0,0000
PV01	Verre	0,0177	0,0203
PV02	Papier/carton (> 85 %)	0,0402	0,0389
PV03	Cartons à boissons	0,2900	0,2810
PV04	Acier (≥ 50 %)	0,0271	0,0396
PV05	Aluminium (≥ 50 % et ≥ 50µ)	0,0145	0,0151
PV06	PET - Bouteilles et flacons - transparent - incolore ou légèrement bleu	0,1957	0,2498
PV07	PET - Bouteilles et flacons - transparent - bleu foncé ou vert	0,3661	0,3739
PV08	PET - Bouteilles et flacons - transparent - autres couleurs	0,3029	0,4857
PV09	PET - Bouteilles et flacons - opaque	0,3066	0,4871
PV10	HDPE - Bouteilles, flacons et autres emballages rigides	0,2407	0,3058
PV11	PE - Films	0,7192	0,7120
PV12	PP - Bouteilles, flacons et autres emballages rigides	0,5151	0,4279
PV13	PS - Emballages rigides, sauf EPS	0,4485	0,4372
PV14	Autres valorisables	1,1289	1,3973
PV14a	EPS	0,2112	0,2094
PV14b	Liège	0,2985	0,2238
PV14c	Produits dangereux	1,3995	1,7580
PV14d	PET - Barquettes		0,7806
PV15	Autres non valorisables	1,2630	1,4830

TARIFS EMBALLAGES NON-MÉNAGERS		2025	2026
PV16	Papier/Carton	0,0145	0,0145
PV17	Plastique	0,0395	0,0395
PV18	Bois	0,0145	0,0145
PV19	Métal	0,0395	0,0395

1 Liste disponible sur www.valorlux.lu

TRI, COLLECTE ET RECYCLAGE - EMBALLAGES MÉNAGERS

Chiffres clés déchets d'emballages ménagers

52 869

tonnes collectées au Luxembourg soit 77,5 kg/habitant/an

56 303

tonnes envoyées au recyclage/ à la valorisation[1]

15 171

tonnes collectées grâce au sac bleu Valorlux soit 22,25 kg/habitant/an

681 973

habitants participent à la collecte des sacs bleus

Systèmes de collecte et soutien financier

En vue d'atteindre les taux de valorisation et de recyclage imposés par le législateur, Valorlux s'appuie sur les scénarios de collecte suivants :

- la collecte en porte-à-porte (sacs bleus[2])
- le soutien financier
- les centres de ressources (parcs de recyclage) et RE-Box



Soutien financier

Valorlux soutient financièrement, sur tout le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, les collectes de déchets d'emballages, comme la collecte en porte-à-porte du papier/carton, organisées par les administrations, syndicats et associations de communes. Ce type de collaboration consiste à verser un forfait pour chaque tonne d'emballages remise à des recycleurs agréés.

En 2025, Valorlux a soutenu financièrement la collecte de 14 558 (21,35 kg/habitant/an) de déchets d'emballages.

Gestion centralisée (centres de ressources et collecte verre)

En 2025, le poids des déchets d'emballages collectés dans les centres de ressources s'élevait à 3 145 tonnes, y compris 13,36 tonnes de déchets d'emballages collectés dans les 8 stations RE-box présentes sur 8 parkings de supermarchés à travers le pays. À ce tonnage se rajoute la collecte du verre creux en porte-à-porte et en bulles de 19 216 tonnes, résultant dans un tonnage total de 22 361 tonnes, soit 32,79 kg/habitant/an.



1 Une partie des quantités envoyées au recyclage/à la valorisation provient de collectes qui ne sont pas gérées par Valorlux et qui ne sont donc pas comptabilisées dans les quantités collectées ci-dessus.

2 Sac bleu : bouteilles, flacons, pots, gobelets, barquettes, films et sachets en plastique ; emballages métalliques ; cartons à boisson

TRI, COLLECTE ET RECYCLAGE - EMBALLAGES MÉNAGERS

DÉCHETS D'EMBALLAGES MÉNAGERS

Les taux de recyclage et de valorisation des emballages ménagers 2025

						Quantités envoyées au recyclage en tonnes		Quantités recyclées en tonnes	Recyclage/ valorisation en %	
MATÉRIAUX	Quantités d'emballages ménagers mis sur le marché en tonnes, ajustées import-export	Sacs bleus Valorlux	Soutien financier	Gestion centralisée[1]	Emballages ménagers issus de la collecte non-ménagère	Total	Taux matière	Total	Valorlux	Minimum légal
Verre	31 151		1 641	26 028		27 668	90,23 %	24 964	80,14 %	70
Papier/carton	11 608		10 603		692	11 294	106,71 % *	12 051	103,82 %	75
Plastique	11 521	9 467	53	383	26	9 929	77,21 %	7 666	66,54 %	50
Métaux ferreux	1 442	1 277	794			2 072	78,69 %	1 630	113,06 %	70
Métaux non-ferreux	2 169	713	1 468			2 181	71,67 %	1 563	72,09 %	50
Bois	74			7	61	68	41,98 %	29	38,42 %	25
Cartons à boisson*	0	1 175				1 175	0,00 %	0		–
Autres	1 083									–
Emballages valorisés	–	111		2		112				
Résidus de tri valorisés	–	1 803				1 803				–
Total quantités mises sur le marché	**59 048**									
Total recyclage		**12 633**	**14 558**	**26 418**	**779**	**54 388**		**47 904**	**81,13 %**	**65**
Total valorisation[2]		**14 547**	**14 558**	**26 420**	**779**	**56 303**		**56 303**	**95,35 %**	**65**

1 Centres de ressources et collecte en porte-à-porte du verre
2 La ligne « total valorisation » reprend les quantités recyclées dans la ligne précédente, en plus des quantités valorisées (valorisation des déchets autre que le recyclage, tel que la valorisation thermique).
* Les cartons à boissons constituent un cas particulier car ils sont composés de plusieurs matériaux. Bien qu'ils soient comptabilisés à la sortie du centre de tri (1 175,22 t de cartons à boissons en 2025), leur taux matière est de 0 % car ils sont ventilés en différentes fractions : 75 % en papier-carton, 5 % en aluminium et 20 % en plastique (film PE). Cette répartition augmente artificiellement les taux matière de ces trois catégories, ce qui conduit, pour le papier-carton, à un taux supérieur à 100 %.

Le taux de recyclage se calcule en comparant les quantités d'emballages recyclés par rapport aux quantités d'emballages mis sur le marché (vendus au Luxembourg). Grâce à cette méthode de calcul utilisée dans toute l'UE, on obtient une vue plus complète - et comparable entre pays - sur l'effort de tri et de recyclage.

Destination des matériaux collectés

Quantités issues de la GC & collecte PMC envoyées au recyclage/ à la valorisation [t] par destinataires finaux

	MATÉRIAUX	POIDS (T)	DESTINATION
1	Plastique	928	AFA Nord GmbH (D)
		113	Broeckx Plastic Recycling BV (NL)
		211	Cirrec Netherlands B.V. (NL)
		2 651	Eu-Rec GmbH (D)
		787	FILAO (B)
		307	Morssinkhof Plastics Zeewolde B.V. (NL)
		66	Pakufol Folienprodukte GmbH (D)
		1 707	Paprec Plastiques 71 (F)
		90	Peute Recycling (NL)
		1 171	Plastipak Packaging France (F)
		131	Remondis GmbH & Co. KG (D)
		102	Soprema (F)
		12	Storopack France (F)
		662	Sulayr Sorting S.L. (ES)
		55	Van Werven Belgie NV (B)
		108	Vogt-Plastic GmbH Premnitz (D)
		22	Vogt-Plastic GmbH Rickenbach (D)
		727	Wellman France Recyclage (F)
	Métaux ferreux	1 277	ArcelorMittal Belval & Differdange SA (L)
	Métaux non-ferreux	54	Alunova Recycling GmbH (D)
		117	BNE Trading & Recycling (B)
		542	HKS Belgium N.V. (B)
	Cartons à boissons	1 175	Papierfabrik Niederauer Mühle (D)
	Bois	7	NEVEON Nürtingen GmbH (D)
	Verre	390	A.R.T. GmbH (D)
		753	Eura Glasrecycling Gmbh & Co.Kg (D)
		7 779	Minérale SA (Lodelinsardt) (B)
		7 666	Minérale SA - High 5 (Anvers) (B)
		9 441	Sibelco Green Solutions (F)
2	Plastique	111	Lamesch (traitement des déchets) (L)
	Autres	1 805	Lamesch (traitement des déchets) (L)
	Quantité exportée et recyclée (exportation gérée par Valorlux)	**37 773**	

1 RECYCLAGE 2 VALORISATION

TRI, COLLECTE ET RECYCLAGE - EMBALLAGES NON-MÉNAGERS/INDUSTRIELS

En 2025, la filière des emballages non-ménagers a poursuivi son développement. Cette deuxième année d'application de la responsabilité élargie des producteurs a permis de consolider les acquis de la phase de lancement, tout en renforçant l'accompagnement des entreprises.

Chiffres clés déchets

67 069
tonnes d'emballages collectées au Luxembourg soit 98,35 kg/habitant/an

49 462
tonnes d'emballages recyclées

16
collecteurs agréés

Les taux de recyclage et de valorisation des emballages non-ménagers 2025

MATÉRIAUX	Quantités d'emballages non-ménagers mis sur le marché en tonnes[1]	Quantités collectées en tonnes	Taux d'emballages non-ménagers	Quantités valorisées en tonnes	Quantités recyclées en tonnes	Taux de valorisation	Taux de recyclage[1]
Papier/carton	28 713	68 319	56 %	38 016	38 016	132 %	132 %
Plastique	6 736	5 559	90 %	4 981	3 598	74 %	53 %
Bois	5 829	65 512	36 %	23 901	7 678	410 %	132 %
Métal	262	2 404	7 %	171	171	65 %	65 %
Total	**41 540**	**141 794**	**47 %**	**67 069**	**49 462**	**161 %**	**119 %**

1 Les taux de recyclage du papier/carton et du bois dépassent 100 %. Étant donné qu'il s'agit d'un nouvel agrément, certaines entreprises ne sont pas encore informées des nouvelles obligations et n'ont donc pas encore effectué de déclaration. La mise sur le marché des emballages industriels devrait ainsi augmenter au cours des prochaines années, grâce à un réseau de membres plus complet.

Destination des matériaux collectés

98,59 %
en Europe

0,91 %
exporté au Moyen-Orient

0,50 %
exporté en Asie

PRÉVENTION DES DÉCHETS D'EMBALLAGES

Chiffres clés

1,91

milliard de sacs en plastique à usage unique épargnés grâce à l'Éco-sac depuis 2004, soit 13 045 tonnes de plastique ou 29 millions de litres de pétrole

82,73 %

des consommateurs au Luxembourg utilisent des sacs réutilisables lors de leurs achats

7 %

En 2025, 7 % des clients ayant emballé eux-mêmes des fruits et légumes ont utilisé des systèmes d'emballages réutilisables

Réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement

Taux de collecte des bouteilles pour boissons en plastique à usage unique collectées séparément pour le recyclage

Objectif 2025	77 %
Objectif 2030	90 %
Réalisation 2025	88,7 %

Taux de matière recyclée dans les bouteilles PET

Objectif 2025	25 %
Objectif 2030	30 %
Réalisation 2025	45,88 %

À propos de Valorlux

Valorlux est une association sans but lucratif (ASBL) dont la mission principale est d'assurer la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets d'emballages au Luxembourg.

Valorlux répond aux obligations légales de recyclage et de valorisation des déchets d'emballages de ses entreprises membres appelées « Responsables d'emballages ».

L'ASBL, créée en 1995, est agréée par le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité luxembourgeois, et compte plus de 1 600 entreprises membres.

Le rapport annuel complet est disponible sur : **www.valorlux.lu**